

12 | Dates et tarifs

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT 8 JOURS

Session FC34

13 et 14 octobre 2020,
12 et 13 novembre,
8 et 9 décembre,
7 et 8 janvier 2021

Tarif Entreprise

6 000 € HT

7 200 € TTC

(Tous frais compris hors repas)

Tarif particulier

6 000 € TTC

(Tous frais compris hors repas)

PROFESSIONNALISATION COACH PROFESSIONNEL

(Inclus les fondamentaux
de l'accompagnement)

25 JOURS

Session FC+CP34

13 et 14 octobre 2020,
12 et 13 novembre,
8 et 9 décembre,
7 et 8 janvier 2021,
8 et 9 février,
8 et 9 mars,
8 et 9 avril ,
10 et 11 mai,
10 et 11 juin,
6 et 7 juillet,
6 et 7 septembre

Certification

8, 9 et 10 décembre 2021

Booster son activité de

coach professionnel :

le mercredi 12 janvier 2022

Tarif Entreprise

12 500 € HT

15 000 € TTC

(Tous frais compris hors repas)

Tarif particulier

12 500 € TTC

(Tous frais compris hors repas)

CYCLE

MASTER COACH

16 JOURS

en cours de finalisation
RNCP 7 pour 2020

Dates et conditions à venir

MES INFORMATIONS

Nom Prénom Société

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

FORMATION CHOISIE

**LES FONDAMENTAUX
DE L'ACCOMPAGNEMENT
ET DU COACHING EN
ENTREPRISE**
OCTOBRE 2020
À JANVIER 2021
SESSION FC34
8 JOURS

**CYCLE COACH
PROFESSIONNEL**
(Inclus les fondamentaux
de l'accompagnement)
OCTOBRE 2020
À DÉCEMBRE 2021
SESSION FC+CP 34
25 JOURS

Soit un montant TTC de :

Date :

Signature

**À RENVoyer À L'ADRESSE
SUIVANTE :**

ACADÉMIE DU COACHING
10 rue des Terres au Curé
75013 PARIS

c.colou@academie-coaching.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Tout formulaire d'inscription doit être accompagné du règlement de la totalité du montant, par chèque bancaire ou virement établi au nom d'ACADÉMIE DU COACHING.
2. Le nombre de participants par cycle est volontairement limité. Les inscriptions seront donc prises en compte par ordre d'arrivée et, pour les participants aux cycles Praticien et Master Coach, par ordre d'acceptation au vu des prérequis.
3. Si vous êtes une entreprise ou une institution, merci de nous adresser un bon de commande spécifiant le nom de l'entreprise à facturer et le nom du participant.
4. Les éventuels désistements doivent se faire par courriel, fax ou lettre à l'Académie du Coaching. Les sommes versées sont remboursées, diminuées de 100 € pour frais de dossier ou de 1.100 € si l'annulation a lieu respectivement plus d'un mois ou moins d'un mois avant le début de la formation.
5. Ateliers : pour toute annulation moins de 15 jours avant l'atelier, la totalité du règlement est conservée ou reportée sur un autre atelier de l'année en cours ou suivante après accord de l'Académie du Coaching.
6. Frais: les frais d'hébergement et séminaires sont facturés au forfait en sus des frais pédagogiques. Ils sont indissociables du montant total de la formation ou de l'atelier.
7. Frais de dossier ou règlement en plusieurs fois : les règlements non effectués à l'inscription et après accord de l'Académie feront l'objet d'un supplément de facturation équivalant à 10 % du montant total de la formation, les demandes de constitution de dossier de prise en charge feront l'objet d'un supplément de facturation équivalant à 5 % du montant total de la formation.
8. Informations pratiques: les informations pratiques concernant le lieu vous parviendront avec la lettre de confirmation deux semaines avant le début de la formation.